

Dr Aboubacar Koly Kourouma  
Président du Comité de Pilotage ITIEG  
Secrétaire Général - Ministère des Mines et de l'Énergie  
République de Guinée

Berlin, le 18 décembre 2009

## CONFIRMATION DE LA SUSPENSION VOLONTAIRE DE LA GUINÉE

---

Dr Kourouma,

Je vous informe que le Conseil d'administration international de l'ITIE a accepté votre requête du 26 novembre 2009 pour une suspension volontaire. Le statut de candidat de la Guinée dans l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) sera donc suspendu à compter du 19 décembre 2009 et ce pour une durée maximale d'un an.

Pour lever la suspension, les instances habilitées guinéennes doivent déposer une requête, obligatoirement avant l'échéance d'une année, afin d'obtenir l'aval du Conseil d'administration.

Des efforts unilatéraux de la part de votre pays peuvent toutefois être entrepris pour poursuivre la mise en œuvre de l'ITIE en Guinée.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Tim Bittiger  
Directeur Régional de l'ITIE  
pour l'Afrique francophone

CC: Peter Eigen, Président du Conseil d'administration de l'ITIE  
Jonas Moberg, Chef du Secrétariat international de l'ITIE  
Anwar Ravat, Fonds fiduciaire multi bailleurs, Banque mondiale